



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MONTREUIL  
SAID BAGNOLET-SUD  
33B RUE PARMENTIER  
93105 MONTREUIL

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 30 089 885 410

Référence de l'avis : 22 93 A227019 72

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

BAT A  
45 RUE DE LA CAPSULERIE  
93170 BAGNOLET

Numéro FIP : 930 35 20 7113550889 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 93015

## Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
SIP MONTREUIL  
SAID BAGNOLET-SUD  
33B RUE PARMENTIER  
93105 MONTREUIL

TIRABOSCHI VALENTINE THERESE  
SYLVIANE  
BAT A  
45 RUE DE LA CAPSULERIE  
93170 BAGNOLET

## Somme qui vous est remboursée

**114,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.**

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1382 5002 000X XXXX XXX4 032  
Identifiant de la banque : CEPAFRPP382  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :** 8 757  
**Nombre de parts :** 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : TIRABOSCHI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		9363		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		9363		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	936		
Salaires, pensions, rentes nets.....		8427		8427
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>8427</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>8427</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				0
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :			-	114
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2021 :</b>			-	<b>114</b>
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				114
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>8757</b>
<b>Revenus exonérés</b>			<b>Déclar. 1</b>	
Heures supplémentaires.....		Déclarées	367	
Heures supplémentaires.....		Nettes	330	

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	<b>Déclar. 1</b>
Plafond total de 2020.....	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 4114

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401